



Arpb ARPB-PSG &lt;arpb.psg@gmail.com&gt;

## Re: A tous les candidates, candidats des élections municipales de décembre 2021

1 message

Alternative Gervaisienne &lt;contact@alternativegervaisienne.fr&gt;

22 novembre 2021 à 11:47

À : Arpb ARPB-PSG &lt;arpb.psg@gmail.com&gt;

Bonjour,

Un projet et un programme politique entraîne de facto la nécessité de prendre en compte ce qui a déjà été engagé par la précédente mandature et ce qui est à réaliser dans notre programme.

Notre volonté est unanime et sans équivoque sur le sujet Busso : nous ne voulons pas de nouvelles constructions sur ce projet, et donc par définition, cela nécessitera d'indemniser Cogedim sur la vente du terrain, à moins que le tribunal administratif annule par lui-même le projet. Tous les moyens juridiques seront examinés pour revenir sur le projet d'aménagement de la friche Busso.

Par ailleurs, nous préférons parler d'espaces verts et non pas d'une forêt pour une question de clarté vis à vis des électeurs. En effet, si nous sommes élus, notre souhait est qu'aucune nouvelle construction ne puisse avoir lieu sur le site. Nous réfléchissons à conserver une partie de l'espace de Busso pour y installer en concertation avec les Gervaisiens un lieu qui pourrait accueillir des artistes, une ferme urbaine ou une fondation, et qui s'intégrerait dans le cadre de cette forêt urbaine.

On ne promet pas ce que l'on ne maîtrise pas totalement, mais soyez assuré de notre volonté de créer un véritable poumon de respiration dans ce quartier.

Nous restons à votre disposition pour échanger de vive voix à ce sujet avec les membres de votre association.

Dans l'attente de votre retour

Bien à vous

Grégoire ROGER  
06 20 76 83 93

Le dim. 21 nov. 2021 à 17:56, Arpb ARPB-PSG <arpb.psg@gmail.com> a écrit :

Bonjour,

Nous vous remercions pour cette réponse somme toute très succincte.

En effet merci de bien relire la formulation de notre question qui comporte 3 parties :

**" Que proposez-vous pour le projet COGEDIM sur la friche BUSSO: le confirmer ? le supprimer ? ou le modifier, si oui comment ?"**

Et donc vous ne nous dites pas comment vous allez procéder, car COGEDIM a déjà déposé un permis de construire : quelle négociation? Quel recours en justice? Comment financièrement? etc.

Nous souhaitons une réponse sur le projet BUSSO et non une prise de position sur votre programme car les membres de l'Amicale sont de sensibilité multiples.

Dans cette attente,

L'Amicale des Riverains du Projet Busso  
Mail : [arpb.psg@gmail.com](mailto:arpb.psg@gmail.com)  
BLOG : <http://arpb.psg.blog.free.fr>

Le mer. 17 nov. 2021 à 21:42, Alternative Gervaisienne <contact@alternativegervaisienne.fr> a écrit :